



#toucheapasamaretraite

**La victoire ne dépend que de nous !
Amplifions la lutte les 11 et 15 mars !**

Une réforme injuste qui va amplifier les inégalités

L'objectif de cette réforme est de réduire le droit de toutes et tous en nous faisant travailler plus longtemps ! Avec des conditions de travail déplorables et des petits salaires ! Les Français vivent plus longtemps, mais leur espérance de vie en bonne n'augmente pas. 64 ans pour les femmes et 62 pour les hommes, la retraite devient donc, pour ce gouvernement, l'antichambre de la mort. Le montant des pensions va également baisser drastiquement entraînant la pauvreté de nombreux retraités. Pour avoir 43 ans de cotisations à 64 ans, il faudrait avoir commencé à travailler à 21 ans sans aucune interruption de carrière. Condamnant ainsi ceux qui font de longues études. Les plus jeunes seraient les plus touchés par l'application complète de toutes les mesures régressives prévues dans cette réforme.

Les ASEM, ATE, ATEE, personnel de l'animation, gardien·nes, personnel des caisses des écoles, plus particulièrement les femmes, ayant des carrières, hachées, à temps partiel, vacataires ou entrées tardivement dans le monde du travail seront plus lourdement pénalisés. La pénibilité de nos emplois reste ignorée: la réforme aggraverait la situation de celles et ceux qui exercent nos activités professionnelles pénibles. **Posez-vous la question... êtes-vous prêt à continuer ce travail 2 ans de plus ?**

Notre système de retraite n'est pas menacé de faillite mais victime d'un holdup organisé

Notre système de retraite par répartition n'est pas en danger, comme le confirme le Conseil d'Orientation des Retraites. Cette réforme offre en cadeau un «marché de la retraite» aux acteurs privés lucratifs sacrifiant les plus pauvres qui n'auront pas les moyens d'avoir accès aux «fonds de pension». Cette réforme est un artifice libéral supplémentaire pour baisser les dépenses publiques et ne pas solliciter les plus riches pour financer le bien commun. La duperie de la retraite minimum à 1 200 €... Cette prétendue pension minimum de 1 200 € (brut) ne s'appliquera que pour les carrières complètes.

Depuis de nombreuses années, c'est la baisse des recettes décidées par l'État sous forme d'exonération de cotisations qui met en danger la retraite et pas le système par répartition. **Au lieu de réduire les droits, augmentons les recettes.**

Marquons l'histoire

Les journées de mobilisation contre la réforme des retraites ont été historiques : plus de 3,5 millions de manifestant·es le 7 mars, des blocages partout. 9 travailleurs et travailleuses sur 10 s'y opposent, et pourtant le gouvernement s'entête. Il faut durcir la mobilisation jusqu'au retrait de ce projet.

Toutes les organisations syndicales appellent à amplifier les actions partout dans le pays et à sortir dans la rue massivement :

Samedi 11 mars 2023 | 14h République

Mercredi 15 mars (lors de la Commission mixte paritaire du Parlement)